BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1310

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Ventes et cessions

478 729 445 RCS Angers.
S.E.L.A.R.L. IMAGERIE MEDICALE DU PARC.
Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée.
Capital : 42346.75 EUR.
Adresse : Avenue des Sables-la Chauvelliere, 49300 Cholet.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Numéro SIREN : 478 729 445 RCS ANGERS Nom : S.E.L.A.R.L. IMAGERIE MEDICALE DU PARC Forme juridique : société d'exercice libéral à responsabilité limitée Capital : 42 346,75 € Adresse : La Chauvellière, Avenue des Sables - 49300 CHOLET Numéro SIREN : 434 743 944 RCS ANGERS Nom : I.R.M LIBERALE CHOLETAISE Forme juridique : société civile Capital : 3 000 € Adresse : La Chauvellière, Avenue des Sables - 49300 CHOLET Société absorbante : S.E.L.A.R.L. IMAGERIE MEDICALE DU PARC, SELARL au capital de 42 346,75 €, Siège social : La Chauvellière, Avenue des Sables - 49300 CHOLET, RCS ANGERS 478 729 445. Société absorbée : I. R. M LIBERALE CHOLETAISE, société civile au capital de 3 000 €, Siège social : La Chauvellière, Avenue des Sables - 49300 CHOLET, RCS ANGERS 434 743 944. Aux termes d'un acte électronique en dates du 21 et 22 juin 2022, les sociétés S.E.L.A.R.L. IMAGERIE MEDICALE DU PARC et I.R.M LIBERALE CHOLETAISE ont établi un projet de traité de fusion par absorption de la société I. R. M LIBERALE CHOLETAISE par la société S.E.L.A.R.L. IMAGERIE MEDICALE DU PARC à qui la société I. R. M LIBERALE CHOLETAISE apportera la totalité de son actif évalué à 96 023 € à charge de la totalité de son passif évalué à 87 190 €, soit un actif net de 8 833 €. Le projet de traité de fusion a été établi sur la base des comptes annuels des sociétés au 31 décembre 2021. Les parties conviennent que la fusion aura un effet rétroactif au plan fiscal au 1er janvier 2022. Le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANGERS le 23/06/2022 pour les sociétés S.E.L.A.R.L. IMAGERIE MEDICALE DU PARC et I.R.M LIBERALE CHOLETAISE..